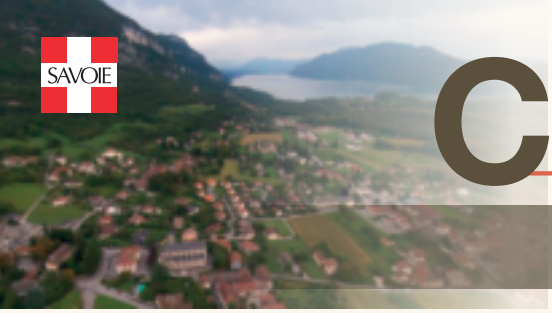

Chindrol'info

Octobre 2015

Édito du Maire

Mesdames, Messieurs,

Octobre est là ; c'est l'automne ! Nous venons toutefois de vivre un véritable été, où soleil et chaleur étaient au rendez-vous ; peut être trop, me direz-vous… Il est vrai que nous nous souviendrons de ces épisodes orageux, lors desquels des déluges d'eau, puis de grêle se sont abattus sur notre commune ; force est de constater que nos réseaux ne sont pas adaptés pour recevoir de telles quantités en si peu de temps ! Nous assistons impuissants à ce spectacle, où nos rues se transforment en torrents, charriant la boue et soulevant les enrobés. Considérons toutefois que nous sommes relativement épargnés, au regard des catastrophes météorologiques qui ont impacté les territoires, ailleurs en Savoie, tout comme dans le sud de la France.

Les réparations induites par ces évènements vont impacter encore les budgets des collectivités, à une époque où les recettes se réduisent inexorablement, avec la baisse des dotations de l'État, au titre de l'effort de réduction des déficits publics. À l'heure des premières réflexions sur le prochain montage budgétaire, la raréfaction des ressources va nous obliger à repenser le niveau de service apporté aux habitants ; la mutualisation et le regroupement de nos collectivités locales apparaissent de plus en plus comme un des moyens de maintenir un niveau acceptable de services, particulièrement sur les territoires ruraux.

Des décisions importantes pour le devenir de nos communes chautagnardes devront se prendre dans les prochains mois ; c'est ainsi qu'une première réunion publique organisée par la Communauté de communes au printemps a permis de partager les conclusions de l'étude comparative du rapprochement de notre intercommunalité avec la CALB ou l'Avant-Pays savoyard. Une réflexion sur l'opportunité de créer une commune nouvelle entre plusieurs municipalités de Chautagne est également en cours. Là encore, nous vous proposerons de partager cette réflexion.

Mais c'est le sujet de la collecte des ordures ménagères qui va nous intéresser directement dans les prochaines semaines ; l'abandon de la collecte en porte à porte a été acté par le conseil communautaire. Nous travaillons donc en collaboration avec les services de notre intercommunalité à l'implantation de containers semi-enterrés ; ce sera l'objet de la prochaine réunion publique, lors de laquelle nous vous proposerons de partager le projet de localisation de ces containers dans la commune.

Nous avons du travail, les conseillers municipaux s'investissent à mes côtés pour que nous prenions ensemble les meilleures décisions dans l'intérêt de notre commune.

Le Maire, Marie-Claire Barbier

RÉUNION PUBLIQUE

Les CSE et lieux de pose

L'évolution négative des dotations de l'État (-245 000 € en 2015 par rapport à 2011) a conduit le conseil communautaire à réfléchir à la réduction des dépenses de la Communauté de communes.

L'une des options retenue est l'abandon de la collecte en porte à porte au profit de l'installation de containers semi-enterrés, comme c'est le cas dans de nombreux territoires voisins. L'objectif est de ramener le niveau des dépenses à celui des recettes perçues dans le cadre de la taxe sur les ordures ménagères, le budget intercommunal n'étant plus en mesure d'assumer cette charge.

Concrètement sur Chindrieux, une douzaine de containers semi-enterrés seront installés dans les hameaux ; dans la majorité des cas, il est prévu de leur adjoindre des containers de tri, afin que chacun puisse, sur une même plateforme, déposer les ordures ménagères, mais également les déchets faisant l'objet d'un recyclage.

Ces dispositions inciteront ainsi les usagers que nous sommes à mieux trier nos déchets.

À titre d'exemple, il est envisagé la pose d'un container semi-enterré sur le terre-plein au sud du terrain de foot, mais également à la déchetterie, derrière la mairie ou encore sur le parking de l'espace port-plage.

Afin de partager avec l'ensemble des chindrolains la réflexion sur l'implantation des containers et répondre aux questions que vous vous posez, nous vous proposons de nous retrouver le :

LUNDI 2 NOVEMBRE À 19H30 À LA SALLE NOËL GIRARD-ABRY.

Retour sur les Journées du patrimoine

Le 19 septembre, Journée du Patrimoine : visite guidée de la baie de Châtillon sous un magnifique soleil par Josy Rosset guide du patrimoine des Pays de Savoie.

Cette visite guidée retrace l'occupation de ce territoire par les hommes depuis l'Âge du Bronze Final avec le village palafitte daté de -814 avant notre ère, la présence d'un port romain qui a joué un rôle militaire et commercial , ainsi que l'histoire du château perché sur sa butte.

Un petit ménestrel et sa préceptrice ont animé cette *« balade historique »* avec la musique de Vivaldi et Strauss jouée sur un componium. Ces intermèdes musicaux, la lecture par Martine Dyen d'un texte d'Alphonse de Lamartine, un apéritif offert par la commune ont fait de cette visite guidée un très bon moment de partage.

Les personnes présentes qui le désiraient ont pu apprécier ensuite *« le menu patrimoine »* proposé par les deux restaurants de la plage.

La Maison de santé
ouvre ses portes mi-octobre au clos Georges Goddard

Trois ans à peine après les premières rencontres des professionnels, des partenaires locaux, de l'Agence Régionale de Santé, et des élus locaux : la maison de santé de Chautagne s'apprête à accueillir la population Chautagnarde et à permettre le maintien sur le territoire des services nécessaires à la population.

Il s'agit aussi de travailler autrement : avec la volonté de plus de coordination entre les professionnels de la santé. L'ARS demande à ce que très régulièrement des situations de patients soient étudiées au sein du pôle pluridisciplinaire médical afin d'apporter des réponses thérapeutiques concertées.

Cette maison de santé se compose d'un ensemble de professionnels de la santé :

- La pharmacie avait ouvert ses portes au tout début de l'été : chacun d'entre nous a pu découvrir les locaux et son espace d'accueil privilégiant des zones de libre-service, des espaces de techniques et confidentialité pour la délivrance de certains traitements ; ainsi la pharmacie a pu se mettre

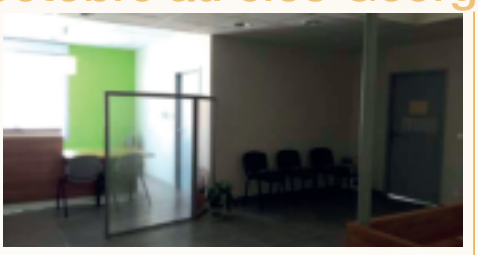

en conformité et offre un accueil et des échanges privilégiés dans un lieu spacieux.

- Le Dr Florence GRAND et sa collaboratrice, le Dr Claire SIMONOT, ainsi qu'une secrétaire médicale présente tous les matins de 8h à 12h pour les prises de rendez-vous. Elles se sont installées le 29 septembre dernier. Le Dr Florence GRAND consulte du mardi au vendredi, et 3 samedis par mois, le Dr Claire SIMONOT le lundi et mercredi, et un samedi par mois. Ainsi chaque médecin est présent de 8h à 12h et de 15h à 19h en semaine, et le samedi de 8h30 à 12h30. Sur chaque journée quelques plages horaires sont réservées pour les urgences du jour.
- Une salle de soins financée par la Communauté de communes de Chautagne permet de traiter sur place les « *petites urgences* », sur les mêmes horaires. Ce « *concept pilote* » en lien avec le SAMU permettra d'éviter des trajets aux urgences hospitalières et d'apporter rapidement des soins. La démarche à suivre est de joindre le cabinet médical, ou le SAMU pour une identification de l'urgence et ainsi procéder à une bonne orientation.
- Le cabinet des infirmières de Chindrieux du 57, rue du Perron déménage pour s'installer dans ces nouveaux locaux.
- Les kinésithérapeutes : Mmes Coralie DARVE et Sabrina CAPART vont également suivre.
- Jean-Louis Mascaro, Podologue déménagera de Ruffieux très prochainement.
- Un cabinet partagé recevra Anne-Lyse DEBRUYNE, sage-femme, Joëlle LACOSTE, psychologue et Gaëlle LHERMITTE diététicienne.
- Le cabinet d'infirmières GARCIA - BERTHIER de Ruffieux sera présent pour des interventions ponctuelles.
- Mme Anaïck GONTIER-BERENGER, ostéopathe, sera voisine de cette équipe, l'entrée de son cabinet sera attenante à celle de la Maison de santé.

Les numéros de téléphone de l'ensemble de ces professionnels restent inchangés.

Sens de la circulation sur le parking de la Maison de santé.

La suite des activités
artisanales, commerciales et industrielles :

Pour faire suite à notre article du précédent Chindrol' sur Vars et ses commerces et activités, continuons le tour des activités commerciales et industrielles du reste de la commune. Les activités agricoles feront l'objet d'un prochain article.

Sur ce mois d'octobre, trois entreprises ont commencé leurs activités dans la zone des Étaies. Le garage Chesnel déménage de Vars vers la zone pour accueillir ses clients pour de l'entretien, carrosserie et réparations multi marques dans un nouveau bâtiment.

La société Kerquest, dirigée par Yann Boutant a aussi démarré dans son bâtiment proposant des activités de développement de procédés industriels.

Également la société Aztekam, fondée par Gaël Rosset, s'est installée pour développer son activité de fabrication numérique et sa marque d'éléments de décoration et mobilier sur mesure LuxUnika.

Dans le même temps, la pépinière d'entreprises de la Communauté de Communes de Chautagne, également basée dans la zone des Étaies accueille ses premiers occupants.

Le garage Bimet basé sur la route d'Aix propose son activité de station carburants, garage réparation, carrosserie et entretien et aussi une activité de stockage et hivernage.

Le Comptoir du Village Gamm Vert : où Marilyn et Gérard ainsi que toute leur équipe nous proposent de multiples variétés avec toujours les conseils avisés pour la bonne continuation du geste vert.

À Chatillon, deux établissements :

O' Lac : nous offre un magnifique cadre toute l'année le temps d'un café, d'une glace ou d'un repas. Nicolas et son équipe proposent des soirées à thème et orchestre tous nos souhaits de location de pédalos,et bateau sans permis.

Au Restaurant de la plage ouvert de mai à octobre : Céline et Franck avec l'équipe sont au rendez vous durant toute la saison estivale avec une carte variée, des suggestions du jour, le tout au rythme des allers et venues des bâteaux du port.

Christophe avec son bateau est aussi au rendez-vous, dès les beaux jours, au bout de la jetée pour tous les adeptes de la glisse sur l'eau.

Davantage vers le secteur du bourg : Immobilière de Savoie, et Concept Immo : nos deux agences immobilières proposent des biens de nos environs.

Collet 'c'Tif : salon de coiffure qui répond toujours présent pour un petit coup de ciseaux, une couleur ou la métamorphose totale pour un nouveau look.

Dans ce même secteur : nous pouvons aussi accomplir quelques démarches administratives avec l'agence d'assurances Groupama banque le Crédit Agricole et la Banque Postale.

À Praz, route de Vions, la carrosserie de chautagne rend des services de carrosserie et peinture automobile.

Puis, route de Seyssel, Béatrice Coiffure et Sophie Esthétique, proposent des services de coiffure et d'esthétisme ainsi que des soins du corps. À trois pas de chez nous, grâce à leurs doigts de fée nous pouvons nous offrir une pause bien-être.

Rentrée scolaire

Le 1er septembre ce sont 150 enfants qui ont repris le chemin de l'école. Ils se répartissent de la façon suivante :

- **pour les maternelles :**
  petite et moyenne section : 31, grande section : 27
- **pour les primaires :**
  CP : 20, CE1/CE2 : 25, CE2/CM1 : 24, CM2 : 23

Deux nouvelles enseignantes ont été accueillies : Jenny JOBERT qui a en charge la grande section de maternelle et Pamela CUEBOS qui s'occupera des petite et moyenne sections.

Nos petits ont découvert une salle de repos et de motricité entièrement rénovée durant l'été.

Les activités périscolaires ont également repris leur rythme de croisière et ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 14 h 30 pour le premier trimestre.

Souhaitons leur une excellente année scolaire.

État civil

- **Naissances :** néant
- **Mariages :**
  BRETAGNE Arnaud et ***GUILLON Christelle*** le 18/04/2015,
  DESOMBRE Tanguy et ***ROSIER Morgane*** le 24/07/2015,
  YÉ Michèle et ***SERVENTIE René*** le 14/10/2015,
- **Décès :**
  MANUELLO Rolande épouse LAFONTAINE le 19/07/2015,
  GUILLEMOIS Mario le 28/08/2015,
  JOURNET Jeanne épouse VAGNON le 9/09/2015,
  CIPRIANO Angélo le 3/10/2015,
  SCHWENZER Helmut le 13/10/2015.

Élections Régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015, le scrutin concerne 13 nouvelles grandes régions, qui remplacent les 22 précédentes.

Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales. Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.

La commune de Chindrieux comptant plus de 1 000 habitants, vous devez impérativement présenter un justificatif d'identité pour voter :

- carte nationale d'identité,
- passeport,
- permis de conduire (en cours de validité),
- carte vitale avec photo (en cours de validité)...

Informations pratiques

- **Secrétariat de mairie :**
  ouverture au public du lundi au samedi de 8h à 12h.
  Tél : 04 79 54 20 36
  Fax : 04 79 52 20 55
  Mail : mairie@chindrieux.fr
  Site : www.chindrieux.fr
- **Conciliateur de justice :**
  RDV auprès du secrétariat de la mairie de Ruffieux, tous les premiers mardis du mois de 9h à 12h.
- **La déchetterie Praz 73310 Chindrieux :**
  ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h
  et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- **La bibliothèque :**
  ouverture au public, le mardi de 16h à 17h45, le jeudi de 16h30 à 17h45 et le samedi de 17h à 18h30.
  Tél. : 04 79 52 20 95.

Agenda

Octobre :

- **mardi 27 octobre :**
  cinébus

Novembre :

- **samedi 7 novembre :**
  boudin du FCC
  + bourse aux jouets ALCC
- **samedi 14 novembre :**
  diots patates du sou des écoles
- **samedi 21 novembre :**
  repas dansant des donneurs de sang à Motz
- **mardi 24 novembre :** cinébus
- **les 27 et 28 novembre :**
  collecte de la banque alimentaire

Décembre :

- **dimanche 6 décembre :**
  marché de Noël du sou des écoles
- **lundi 14 décembre :**
  cinébus

Sapins de Noël

Comme chaque année, la commune est à la recherche de grands sapins pour décorer la commune, l'école et la bibliothèque à l'occasion des fêtes de Noël et de sapins moins grands et/ou moins beaux pour récupérer les branches qui serviront à la fabrication de décors.

Contactez la mairie.

Merci d'avance.

Le monoxyde de carbone

MONOXYDE DE CARBONE

Première cause de mortalité par gaz toxique en France

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumée, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.

Les bons gestes pour éviter les intoxications

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plombier-chauffagiste, ramoneur...) ;
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région ;
- le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.

En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, évacuez les locaux au plus vite et appelez le 112 (n° d'urgence européen), le 18 (Sapeurs Pompiers) ou le 15 (Samu).

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.

inpes
institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Travaux

Le ciel ne nous tombe pas encore sur la tête, mais parfois se sont de grosses masses rocheuses qui se détachent de la montagne et roulent jusqu'à nous. Celle-ci pouvait peser la tonne, lorsqu'elle a dévalé le coteau fin août pour s'arrêter dans la rue des Rabouet.

Une manière de nous rappeler que la zone est effectivement reconnue pour ses chutes de blocs, et à ce titre couverte par un plan de prévention contraignant de ce risque.

Jean-Claude Richard s'est chargé dans les meilleurs délais d'évacuer ce rocher immobilisé au milieu de la route !

Journal d'informations municipales

édité par la Mairie de Chindrieux.

- Directeur de publication : *Marie-Claire Barbier*
- Comité de rédaction : *A. Charvier, A. Ducruet, M. Michaud, I. Petite, G. Rosset.*

Création/impression : www.gonnet-imprimeur.com